

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2012

Présents : 11.

Absents excusés : Pascal Dejoux, Nadège Naud (pouvoir à Pierre Gilouin), François Tricoire (pouvoir à Patrick Hervé).

Secrétaire de séance : Patrick Hervé.

Ouverture de la Séance : 20h35.

A la demande de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal donne son accord pour la modification de l'ordre du jour, à savoir :

- la suppression de la délibération relative au SDED,
- une délibération concernant la mise en place d'une canalisation au Quartier Paygranet est ajoutée à l'ordre du jour.

En préambule, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur les principales réunions qui se tiendront jusqu'au mois de novembre prochain, en particulier :

- le Congrès départemental des Maires à Saint Vallier, le 11 octobre,
- le Conseil Communautaire, le 16 octobre,
- la prochaine réunion du Conseil Municipal, le 18 octobre.

Délibération 1 - Service technique – Espaces verts : renouvellement CUI-CAE.

Le contrat est renouvelé pour une durée de six mois, avec une amplitude horaire augmentée de 4 heures : 24 heures de travail (3 jours).

Délibération 2 - Service Comptabilité / Ressources humaines : suppression d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à TNC – Création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe TNC (deux jours par semaine).

L'agent a suivi une formation et obtenu un diplôme justifiant cette promotion.

Délibération 3 – CCVD : extension des compétences statutaires au secteur des communications électroniques.

Il est rappelé, en préambule, l'important investissement des Conseils Généraux de la Drôme et de l'Ardèche afin d'équiper leur territoire d'un réseau de fibre optique pour remplacer les centraux téléphoniques. Pour profiter de cet élan, la CCVD souhaite étendre ses compétences « fibre optique » dans l'objectif d'assurer à terme l'équipement des logements.

Délibération 4 – Amendes de police : affectation.

Dans le but de poursuivre la mise en place d'une signalisation satisfaisante sur le réseau des voies communales, il est décidé que le produit des amendes de police y sera affecté.

Le devis de l'Entreprise NADIA SIGNALISATION, d'un montant de 2012,87 € TTC, relatif à la fourniture de panneaux de signalisation et de divers matériel est accepté.

Délibération 5 – Salle Polyvalente : mise à disposition de l'Association « Danses Plaisir ».

Au cours de la saison 2012/2013, la Salle Polyvalente de Chabrilan sera occupée par l'Association « Danses Plaisir » le lundi soir, de 19 h à 21 h 30. Le montant de la location est fixé à 300 € pour la saison.

Délibération 6 – Classe du haut : travaux de rénovation.

Des travaux de peinture ainsi que la réfection du sol s'avèrent nécessaires dans la salle de l'école du haut.

Monsieur le Maire présente un devis s'élevant à 9127 € ; la consultation des entreprises se poursuit.

Les demandes d'aides financières sont envoyées au Conseil Général.

Délibération 7 - Quartier Paygranet : pose d'une canalisation.

Des travaux de canalisations pour l'écoulement des eaux pluviales sont nécessaires au Quartier Paygranet.

Le devis présenté par l'Entreprise BONNET TP, d'un montant de 2229,34 € TTC, est retenu par l'ensemble du Conseil Municipal.

Les demandes d'aide financières sont sollicitées auprès du Conseil Général.

Urbanisme.

- Six demandes de permis de construire ont été déposées.
- La seconde phase d'étude du PLU, le PADD (Programme d'Aménagement et de Développement Durable) démarre. Une première rencontre avec le Bureau d'Etudes est programmée début octobre.

Cette deuxième étape devrait s'achever fin décembre ou début janvier 2013 avec la consultation de la population.

Il est rappelé que l'objectif du PLU doit être conforme au rythme du PLH (Plan Local de l'Habitat), à savoir, 4 logements par an pendant 6 ans, soit 24 logements, donc une quarantaine à l'horizon de 10 ans.

Une parcelle sera « réservée » pour la construction éventuelle d'un bâtiment communal.

Travaux.

Cimetière : la reprise des sépultures en état d'abandon se poursuit. A l'expiration du délai d'affichage, 27 emplacements seront rendus disponibles.

Les travaux de mise en place de l'espace cinéraire seront réalisés en 2013.

Extension du réseau d'eau potable : travaux prévus en septembre pour les Quartiers Le Jouventin et Les Faures.

Bilan énergétique : enquête effectuée par le SDED (Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme). Au niveau de l'éclairage public, la Commune est bien « classée » en termes de consommation ; un bémol cependant, pour les bâtiments municipaux, gros consommateurs d'énergie car mal isolés et équipés d'appareils énergivores.

Biovallée offre son aide à la Commune pour trouver des solutions visant à réduire sa consommation dans ce domaine.

La Cure : les Domaines ont estimé le bâtiment en l'état à 76 000 €.

Pont de Saint Laurent endommagé par les crues de 2011 : une expertise sera effectuée afin de déterminer les travaux à engager. Le devis estimatif s'élevait à 30 000 €

Informations générales.

- Mme BRANGIER, Architecte des Bâtiments de France, a passé en revue les projets de travaux des calades, du mur du Calvaire, du mur de la Maison Coursange.....
- Mme RICHARD, Rédactrice Juridique Spécialisée, est en charge de la rédaction des actes administratifs pour la vente par la Commune d'une parcelle au Quartier des Gilles, pour la cession des parcelles appartenant au RFF (Réseau Ferré de France) à

des particuliers chabrilanais (cette opération n'impliquant d'aucune façon la Commune).

- Village botaniques : espaces dévastés, actes de malveillance dénoncés par Monsieur le Maire.
- Les « lendemains de vogue » font découvrir un village dans un état lamentable. Il est envisagé la protection des espaces verts et fleuris pendant cette période de fête.
- Proposition de formation technique des agents de la Commune.
- Demande acceptée de vente en camion de pizzas le mardi soir au village.
- Demande pour la vente de légumes sur l'aire de repos de Saint Laurent du 01/06 au 30/09/2013. Une redevance sera demandée.
- Secourisme : nouvelle session de formation au cours du quatrième trimestre 2013.
- SAGE (Schéma d' Aménagement et de Gestion des Eaux) : présentation à Piégros La Clastre le 14/09/2012.
- CDRA : appel à projets susceptibles d'être financés par la Région.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire prononce la fin de la séance à 23h30.